



TOUTES LES NOTES « QUINZO » SONT DISPONIBLES SUR WWW.FNEC.FR, DANS LA RUBRIQUE « ACTUALITÉ/NOTE QUINZO »

12 DÉCEMBRE : CONSEIL SPÉCIALISÉ LAITS DE FRANCEAGRIMER

Lors de ce CS laits le ministère de l'agriculture a fait un point sur le règlement européen omnibus applicable à partir du 1^{er} janvier 2018, puis ont été présentés les plans de filière bovins lait, ovin lait et caprin lait et viande. Les propositions d'études économiques 2018 ont été faites : figure notamment pour la filière caprine une étude sur la filière hollandaise et la création d'indicateurs supplémentaires.

14 DÉCEMBRE : RÉUNION DGAL SUR LA FCO (CNOPSAV* FCO)

Un nouveau point d'étape a été fait par l'administration, suite à la suspicion de nouveaux foyers. Les nombreuses suspicions en cours d'analyse n'ont pas permis de donner une situation plus claire. La FNEC a tout de même rappelé les difficultés de mouvements pour les chevreaux et de vaccination pour les chèvres gestantes notamment. Voir ci-après

15 DÉCEMBRE : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SYNDICAT CAPRIN DE L'HÉRAULT

La FNEC est intervenue à l'occasion de l'Assemblée Générale du Syndicat Caprin de l'Hérault sur le GBPH et la diffusion à venir du GBPH européen, mais également sur le travail de relecture des guides d'inspection et la transparence des contrôles via Alim'Confiance. Le sujet des obligations en termes de caisse enregistreuse et la situation FCO vis-à-vis de la filière caprine ont aussi été abordés. **N'hésitez pas à nous solliciter pour une intervention à l'occasion de vos AG départementales ou régionales !**

19 DÉCEMBRE : COMITÉ DE PILOTAGE DU PROJET PILOTRAITE

Plus d'une vingtaine de participants, acteurs des 3 filières laitières, étaient réunis lors au premier comité de pilotage du CASDAR PiloTraite mené par l'Institut de l'Élevage avec de nombreux partenaires. Ce projet est tourné autour de la mise au point d'une installation de traite pilote afin d'étudier l'impact de la machine à traire sur la qualité du lait.

21 DÉCEMBRE : FORMATION A LA NEGOCIATION OPCRC

Dans le cadre de son rôle d'accompagnement des OP laitières caprines, la FNEC apporte un appui à la constitution des OP ou à la préparation de leur demande de reconnaissance auprès des pouvoirs publics. Pour les OP déjà constituées, la FNEC met en place des formations à la carte en fonction des besoins exprimés. C'est ainsi que la FNEC a répondu à la demande du conseil d'administration de l'Organisation des Producteurs Caprins de Rians Centre et a organisé une formation à la négociation en partenariat avec l'IFOCAP et VIVEA. Cette formation sur 2 jours, se poursuit en janvier.

N'hésitez pas à nous solliciter si vous souhaitez organiser ce type de formation !

21 DÉCEMBRE : RÉUNION DGAL SUR LA FCO (CNOPSAV* FCO)

Franck Moreau, secrétaire général de la FNEC et président d'Interbev Caprin, a fait entendre la voix des éleveurs de chèvres au CNOPSAV*, portant notamment les demandes de la région Rhône-Alpes-Auvergne. *Depuis, début 2018, la France continentale entière est passée en zone réglementé pour la FCO de type 4, en plus du type 8.*

*CNOPSAV : Conseil National d'Orientation de la Politique Sanitaire Animale et Végétale

Destinataires : CA FNEC, équipe FNPL, FNSEA, JA, APCA, Institut de l'élevage, ANICAP, Interbev, ODG Caprines, CNAOL, Fromagers de France, techniciens fermiers. Structures caprines départementales et régionales (animateurs et présidents)

Note Quinzo

Semaines 50 et 51

Du 11 au 22 décembre 2017

EGA : JOURNÉE DE CLOTURE

Franck Moreau, secrétaire général de la FNEC a participé à la journée de clôture des EGA le 21 décembre dernier.

Ce jour-là, les principales mesures du projet de loi qui sera présenté le 31 janvier en Conseil des Ministres ont été présentées, parmi lesquelles :

- Seuil de revente à perte rehaussé de 10% pour les produits alimentaires
- Promotions limitées à 34% de la valeur du produit et à 25% en volumes annuels.

AGENDA

10/01 : Conseil d'Administration de l'ANICAP

16/01 : Commission viande FNEC

25/01 : Conseil d'Administration de FACE network

29/01 : comité des CRIELS de l'ANICAP

6-7/02 : formation communication en cas de crise sanitaire

9/03 : Conseil d'Administration FNEC

CONTACTEZ-NOUS

Sophie Espinosa, directrice

[sespinosa@fnec.fr](mailto:sespinoso@fnec.fr) - 01 49 70 71 96

Estelle Boullu, chargée de mission

eboullu@fnec.fr - 01 49 70 74 33

FNEC
Fédération Nationale
des Éleveurs de Chèvres

42, Rue de Châteaudun - 75314 PARIS CEDEX 09

Tél : 01 49 70 71 07 - Fax : 01 42 80 63 80

E-mail : [sespinosa@fnec.fr](mailto:sespinoso@fnec.fr)

Site internet : www.fnec.fr

Régie par la loi de 1884 - Siret 3345175390022-APE 9411Z